

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 31 /2023

Annaba le, 26/02/2023

A Monsieur le Gérant de l'Entreprise

Zinai Mohamed Amine

Cité 257 Khenchela

OBJET : Mise en demeure N°01

Projet : Raccordement d'Abonnés FTTH Zone CMP El Bouni

Bon de commande N° : 230042 du 15/12/2023, ODS N° : 35/2022 du 15/02/2023.

Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, et malgré les appels du CMP El Bouni et la DOT Annaba, il a été constaté votre absence et ce depuis la date d'ouverture 19/02/2023 .

A cet effet, je vous mets en demeure pour reprendre les travaux dans les plus brefs délais.

A défaut, Algérie Telecom DOT ANNABA se réserve le droit d'appliquer les mesures qui s'imposent à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

Salutations.



26 FEV. 2023

Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: GAOUAOU Salim